

c'est là le seul passage de mon livre qu'il approuve; et vous voyez dans quels termes. C'est peu encourageant; mais enfin c'est quelque chose, et je l'en remercie.

Quant au nom de *Forus*, pour rien au monde il ne voudrait l'accepter. Je conçois cela; il combat ici *pro aris et focis*: le seul livre qu'il ait écrit est fondé sur l'orthographe de *Forum*. Voyons quelles sont ses raisons.

J'ai dit que le nom latin de Feurs était *Forus*, qui, pour tout philologue, explique parfaitement la forme du nom actuel de cette ville; et, en effet, il est ainsi écrit sur tous les monuments où il se trouve au nominatif, ce qui est assez rare, j'en conviens, parce que ce n'est pas le cas habituellement employé dans le discours. Pourtant j'en cite des exemples du quatorzième siècle, du dixième, du deuxième même. M. Roux, qui n'en peut produire aucun pour l'orthographe de *Forum*, s'écrie: « Comment, Monsieur, vous réceusez le témoignage des manuscrits quand ils vous font lire *Segusiani*, que vous ne voulez pas, et vous l'acceptez quand ils vous présentent *Forus*, que vous vous êtes promis de faire adopter? » (p. 512).

Où donc M. Roux a-t-il vu que les manuscrits me donnaient tort dans la question du nom des Ségusiaves? J'ai prouvé au contraire que presque tous les manuscrits anciens étaient favorables à la nouvelle orthographe, et cela est si bien reconnu, que M. Roux le constatait déjà dans ses *Recherches* (p. 5): « Le témoignage des manuscrits est-il opposé au témoignage des monuments? M. Bernard a démontré le contraire. » Si j'avais déjà démontré le fait dans mes *Origines du Lyonnais*, à plus forte raison l'ai-je démontré dans ma *Description du pays des Ségusiaves*, où j'ai produit de nouveaux témoignages; mais nous avons vu que M. Roux n'avait pas jugé utile de lire mon livre pour en rendre compte. Je conviens avec lui que les manuscrits n'ont pas autant d'autorité qu'en aurait un monument épigraphique contemporain; mais M. Roux ne peut pas plus produire des uns que des autres; il est obligé de se rabattre sur la croyance universelle (p. 511). Une erreur, quelque universelle qu'elle soit, n'en est pas moins une erreur, et, le jour où elle